



## Conseil économique et social

Distr.: Limitée  
30 avril 2013

Français  
Original: Anglais

---

### Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

#### Soixante-neuvième session

Bangkok, 25 avril-1<sup>er</sup> mai 2013

Point 9 de l'ordre du jour

**Thème de la soixante-neuvième session de la Commission (2013): «Perspectives pour le renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles et aux crises économiques majeures»**

### Projet de rapport

#### **Perspectives pour le renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles et aux crises économiques majeures**

1. La Table ronde ministérielle sur le renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles et aux crises économiques majeures a porté sur les problèmes de politique générale rencontrés dans la région alors que les pays faisaient face à des chocs multiples et convergents qui présentaient des menaces de plus en plus complexes pour la région Asie-Pacifique. Les participants ont fait part de leurs vues sur la manière dont les personnes, les organisations, les décideurs et les institutions pouvaient travailler ensemble pour établir des systèmes de résilience fondés sur leur propre expérience aux niveaux national et régional. Les participants à la Table ronde étaient les suivants:

- a) M. Richard Gordon, Président et Directeur général de la Croix-Rouge des Philippines;
- b) M. Nadeem Ahmed, ancien Président de l'Autorité nationale pakistanaise de gestion des catastrophes;
- c) M. Rizal Ramli, fondateur et Président du Groupe consultatif sur le secteur économique et le commerce (ECONIT), ancien Ministre des finances et ancien Ministre coordonnateur de l'économie de l'Indonésie;
- d) M. Surin Pitsuwan, ancien Secrétaire général de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et ancien Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande;

e) M. William Sabander, adjoint au Chef du Groupe exécutif du Président chargé du suivi et du contrôle du développement de l'Indonésie et ancien Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ASEAN pour le relèvement après le cyclone Nargis.

2. La Secrétaire exécutive a animé les débats au cours de la Table ronde. Dans ses remarques liminaires, elle a présenté l'étude thématique, intitulée «Perspectives pour le renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles et aux crises économiques majeures», en soulignant que l'Asie et le Pacifique était la région du monde la plus sujette aux catastrophes. Elle a noté que les effets des crises économiques étaient encore plus dévastateurs, les personnes économiquement et socialement vulnérables étant celles qui avaient rencontré le plus de difficultés pour faire face aux chocs imprévus imposés par des forces qui leur échappaient totalement. Si les crises financières mondiales, les crises alimentaires et énergétiques et les conséquences des catastrophes naturelles pouvaient sembler être dissociées, il s'agissait en fait toujours de chocs frappant les systèmes complexes qui relient les facteurs sociaux, économiques et environnementaux. Un seul incident, qui pouvait avoir été local et géré isolément, avait à présent de multiples conséquences régionales et mondiales liées entre elles. La Secrétaire exécutive a précisé que le renforcement de la résilience face à ces menaces interconnectées requérait une action de la part des gouvernements qui devait être conçue et mise en œuvre au moyen de partenariats multipartites. Diverses mesures spécifiques ont été recommandées, parmi lesquelles l'investissement dans la prévention et la préparation, des politiques permettant d'assurer l'équilibre entre la stabilité macroéconomique à court terme et les besoins de développement à long terme, le besoin de protection sociale, la participation des collectivités locales à la prise des décisions, les partenariats public-privé et la nécessité de protéger les secteurs cruciaux. Elle a précisé que la coopération régionale offrait des solutions dont l'effet était plus grand que celui de la somme des mesures politiques prises par les pays à titre individuel.

3. M. Ahmed a fait part de son expérience et des enseignements tirés au cours de la gestion et du contrôle des opérations de secours lors du séisme de 2005 et des inondations de 2010 au Pakistan. Il a rappelé, comme le précisait l'étude thématique, que la fréquence et l'ampleur des catastrophes augmentaient et il a ajouté qu'avec chaque choc, la capacité des pays en développement de réagir face aux catastrophes se réduisait. Il a souligné que la réduction des risques de catastrophe en amont devait avoir la priorité par rapport aux mesures d'intervention après catastrophe dans le mode actuel du développement. Il estimait que les secours en cas de catastrophe devraient être subordonnés à la prise en compte de la prévention des catastrophes dans les besoins de développement à long terme. Des filets de protection sociale devraient être un élément essentiel de la préparation aux catastrophes et les technologies de l'information et de la communication étaient cruciales pour évaluer les dégâts occasionnés, déterminer les risques et élaborer des stratégies d'atténuation des risques. M. Ahmed a décrit certaines des initiatives prises par le Pakistan dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, notamment la législation nationale appliquée à la prévention des catastrophes, l'adoption de codes de la construction plus pratiques, les critères pour l'aménagement du territoire, les plans de gestion des catastrophes au niveau local, le renforcement des capacités d'alerte rapide et la prise en compte de la prévention des catastrophes dans tous les projets officiels. Comme exemple de bonne pratique, le pays avait procédé à des enquêtes nationales pour identifier les plus vulnérables en période de crise afin de concevoir et de disposer de programmes d'assistance inclusifs en cas de besoin.

4. La Secrétaire exécutive a prié M. Gordon d'informer les participants de la manière dont il avait réussi à assurer une participation solide des parties intéressées à la prévention des catastrophes aux Philippines. Elle l'a invité à faire part de son expérience en tant que responsable des réformes qui avaient permis de stimuler la résilience des collectivités et la prévention des catastrophes en amont. M. Gordon indiqué que les personnes devaient toujours faire partie du processus de changement et que la protection sociale ainsi que l'autonomisation des personnes par leur participation active aux processus de prises de décision au niveau local constituaient une stratégie essentielle pour renforcer la résilience au sein des collectivités. Aux Philippines, des mesures pratiques de préparation aux catastrophes au niveau local avaient été largement appliquées à l'aide de moyens tels que les mécanismes d'alerte rapide, les systèmes d'intervention d'urgence et de premiers soins accessibles et la planification de la réduction des risques de catastrophe. M. Gordon a souligné que les Philippines étaient un pays sujet à de fréquentes catastrophes. De ce fait, une nouvelle législation sur la prévention des catastrophes donnait les moyens aux pouvoirs locaux, à la société civile et aux organisations non gouvernementales d'atténuer les effets des catastrophes et leur donnait une base juridique et financière plus solide. Au cours des inondations et des typhons qui avaient frappé récemment les Philippines, les collectivités locales avaient contribué bien davantage à la préparation aux catastrophes, le secteur privé et la société civile avaient joué un rôle fondamental dans les opérations d'intervention, et les autorités locales avaient alloué des ressources destinées à la réduction des risques de catastrophe. M. Gordon a également appelé l'attention sur l'impact potentiellement plus élevé des catastrophes sur les centres urbains très peuplés et suggéré que les pays encouragent une urbanisation moins dense pour contribuer à atténuer les risques de catastrophe.

5. M. Ramli a donné un bref aperçu des mesures de politique générale prises à la suite de la crise financière de 1997 en Indonésie, en Malaisie, en République de Corée et en Thaïlande. Il a noté que les mesures de politique monétaire adoptées avaient varié dans la région et relevé que, au plus fort de la crise économique et financière, les pays devraient endiguer la propagation de la crise et appliquer des solutions qui tiennent compte des circonstances politiques, sociales et économiques. Les pays devaient analyser leur propre situation monétaire et budgétaire et prescrire des solutions qui assurent l'équilibre entre la stabilité macroéconomique à court terme et les objectifs de développement à long terme. M. Ramli a rappelé les difficultés qu'avait rencontrées l'Indonésie à la suite de la crise financière asiatique de 1997, qui comprenaient, entre autres, une crise de liquidité frappant le secteur bancaire, les effets négatifs de l'augmentation des taux d'intérêts sur les entreprises et les conséquences sociales de la hausse des prix. Il a également relevé le coût énorme subi par les pays frappés par une crise économique ou financière, en particulier dans les couches pauvres et vulnérables de la population, et engagé fermement les pays à mettre en œuvre des politiques visant à assurer que le fardeau soit équitablement réparti entre les divers groupes.

6. M. Sabandar a ensuite expliqué comment l'Indonésie avait tiré des enseignements des erreurs commises antérieurement dans la gestion des catastrophes, notamment durant le tsunami survenu en 2004 dans l'océan Indien, qui avaient rendu plus urgente la nécessité de mettre sur pied des institutions solides pour gérer les catastrophes. À la suite de ce désastre, l'Indonésie a mis au point un nouveau cadre pour la gestion des catastrophes centré non seulement sur les secours d'urgence, mais aussi sur la nécessité d'atténuer les pertes en vue d'assurer des opérations de relèvement soutenues et de prévenir davantage de dégâts lors de risques de catastrophe futurs. Il a souligné que la réduction des risques de catastrophe devait relever des budgets de développement, des cadres de politique générale et des

stratégies nationales. Il a souligné qu'il importait de faire preuve d'une ferme détermination pour faire progresser la prévention des catastrophes.

7. L'Agence indonésienne pour le redressement et la reconstruction d'Aceh et de Nias, qui avait été créée à la suite du tsunami survenu en 2004 dans l'océan Indien, avait bénéficié pendant quatre ans de la pleine autorité pour coordonner l'action des divers organismes de secours et de la communauté internationale, et avait réussi à instaurer la confiance entre le Gouvernement indonésien et la communauté internationale de donateurs. M. Sabandar a alors expliqué comment l'Indonésie avait mis en place un cadre légal pour assurer et renforcer le développement après catastrophe et la réduction des risques de catastrophe aux niveaux national et local. Il a conclu en précisant que la participation des collectivités était essentielle pour la reconstruction et expliqué comment la participation des collectivités locales à la planification au niveau des villages leur avait permis de prendre en charge le processus de relèvement et avait contribué au développement socioéconomique à long terme.

8. La Secrétaire exécutive a demandé à M. Surin de faire part de ses vues sur la manière dont les gouvernements de l'Asie et du Pacifique pouvaient travailler ensemble pour trouver des solutions ayant un effet plus grand que la somme des mesures prises par les divers pays. M. Surin a indiqué que toute crise offrait une possibilité de progresser, de se développer et de collaborer, et que la coopération régionale était extrêmement efficace. Il a ensuite fait part de son expérience en tant que Secrétaire général de l'ASEAN au moment de l'établissement d'un partenariat tripartite inédit entre le Gouvernement du Myanmar, l'ASEAN et l'Organisation des Nations Unies à la suite du Cyclone Nargis en 2008. Il a précisé que le Cyclone Nargis avait offert l'occasion d'établir des partenariats entre le Myanmar et la communauté internationale. Alors que l'ASEAN ne disposait pas de toute l'expertise technique nécessaire pour traiter de catastrophes de cette ampleur, on avait pu réunir un certain nombre de partenaires internationaux qui possédaient les compétences et les ressources nécessaires. Grâce à la coopération régionale, ces partenaires avaient pu fournir l'aide humanitaire nécessaire au Myanmar. M. Surin a également souligné l'importance de la prévention des catastrophes pour renforcer la résilience et a mentionné les progrès considérables accomplis par le Bangladesh à cet égard.

9. La délégation de la République islamique d'Iran a noté leur rôle important joué par l'adoption de codes modernes pour la construction et l'aménagement du territoire en vue d'atténuer les effets des risques sismiques, et encouragé la coopération régionale afin de développer la résilience en Asie et dans le Pacifique. À cet égard, elle a précisé que la CESAP était en bonne position pour offrir un cadre régional pour l'échange de bonnes pratiques et de données d'expérience qui avaient été acquises à l'échelon communautaire.

10. La délégation bangladaise a fait part de l'expérience du pays en matière de renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles, en particulier aux cyclones, aux inondations en période de mousson et aux cycles récurrents de sécheresse, et s'est déclarée favorable à la coopération régionale comme moyen de partager les données d'expérience et les bonnes pratiques relatives à l'adaptation aux changements climatiques et à la prévention des catastrophes.

11. La délégation japonaise a annoncé que son pays accueillerait au début de 2015 la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe afin de contribuer à la formulation d'un cadre d'action efficace pour l'après-Hyogo.

12. La délégation indonésienne a souligné qu'il importait d'assurer un engagement politique à tous les niveaux pour renforcer la résilience face aux catastrophes.

13. La délégation du Myanmar a adressé ses remerciements à la communauté internationale pour l'assistance dont le pays avait bénéficié lors du Cyclone Nargis, qui l'avait aidé à articuler ses stratégies de développement futures autour de l'intégration régionale.

14. Le représentant du Conseil consultatif des entreprises de la CESAP a souligné la contribution importante qu'un secteur privé responsable pouvait apporter à la solution du problème du développement durable et inclusif dans la région Asie-Pacifique. À cet égard, il a précisé le rôle que pouvait jouer le secteur privé en faveur de pratiques commerciales plus responsables propres à atténuer les effets des catastrophes naturelles, et la nécessité de trouver les moyens de permettre aux entreprises préparées à faire face aux risques de contribuer aux mesures de renforcement de la résilience.

15. Les participants à la Table ronde se sont déclarés satisfaits de l'étude thématique pour sa pertinence et l'actualité du sujet, de la haute qualité de l'analyse des deux chocs (catastrophes et crises économiques) et des recommandations de politique générale particulièrement pertinentes figurant dans l'étude.

16. Le Vice-Secrétaire général, M. Jan Eliasson, a noté, dans ses observations de clôture, que, dans la région Asie-Pacifique et dans le monde, c'étaient toujours les pauvres et les personnes vulnérables qui étaient les plus gravement touchés par les catastrophes naturelles et les crises économiques. Il a souligné qu'il ne pouvait y voir de paix sans développement, qu'il n'y avait pas de développement sans paix et qu'aucun des deux n'était possible sans droits de l'homme. Il a insisté sur la nécessité de planifier en vue des scénarios les plus pessimistes et engagé les pays à reconstruire en mieux pour être mieux préparés aux catastrophes ou aux crises. Il a déclaré que la réduction des risques de catastrophe devrait jouer un rôle important dans le programme de développement pour l'après-2015. En cette époque de chocs multiples, qui se propageaient plus rapidement et augmentaient en fréquence et en intensité, le Vice-Secrétaire général a encouragé les décideurs à mobiliser des ressources à tous les niveaux des administrations publiques et à solliciter la contribution du secteur privé, de la société civile, du monde universitaire et de la communauté scientifique afin de trouver des solutions multisectorielles.

---